



# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

17 janvier 2024

- RAPPORT D'ACTIVITE
- RAPPORT FINANCIER
- CONSEIL D'ADMINISTRATION
- QUESTIONS DIVERSES



## RAPPORT D'ACTIVITE

### LES CIL

Sur le site de la Mairie, il est écrit;

***« Lieux d'information et de dialogue avec les élus, les Comités d'Intérêts Locaux défendent le droit des habitants à participer à la planification urbaine, la protection du cadre de vie, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.***

***Pour ce faire, ils ont comme interlocuteurs : élus, pouvoirs publics, décideurs, sans aucune exclusivité »***



## RAPPORT D'ACTIVITE

- **1/ Actions menées par le CIL**
- **2/ Les activités conviviales**
- **3/ L'organisation et la gouvernance du CIL**

# RAPPORT D'ACTIVITE

## LES GRANDS PROJETS

**-Le projet « Presqu'île à vivre »**

**2 sujets différents**

**1-La piétonisation de la rue de la République et ses conséquences**

**2-Les impacts sur la vie en presqu'île**

**-L'aménagement de la rive droite du Rhône**

## **Le projet « Presqu'île à vivre »**

**1-La piétonisation de la rue de la République ne présente pas d'intérêt.**

**la modification des dessertes bus**

- suppression de toutes les dessertes bus de l'hôtel de ville,**
- reports sur la rue Grenette et les quais de Saône sans fournir d'étude d'exploitation,**
- avec notamment la fermeture de la rue Grenette à la circulation privée sans étude de flux précise et avec des difficultés pour desservir commerces et logements**

## **-Le projet « Presqu'île à vivre »**

### **1 Une concertation qui n'en est pas une**

- elle repose sur des « clics » de personnes pas forcément lyonnaises qui ont approuvé à 60 % la piétonisation de la rue de la République Nord sans, pour beaucoup, en mesurer les conséquences**
- elle ne prend pas en compte l'expression des associations d'habitants et de commerçants concernés qui ont émis des avis circonstanciés**
- elle n'a pas associé les territoires particulièrement concernés par la modification des dessertes TCL et la fermeture de la rue Grenette,**
- elle ne repose pas sur des études d'impact sérieuses**
- elle a peu reposé sur les conditions de la vie en presqu'île (ZTL,...)**

**Elle comporte donc de nombreuses défaillances**

## **-Le projet « Presqu'île à vivre »**

### **1-la modification des dessertes bus et la fermeture de la rue Grenette**

**Le projet retenu par le conseil métropolitain en mars 2023 portait essentiellement sur**

**-la piétonisation de la rue de la République Nord et la refonte complète de la circulation des bus**

**-avec notamment la fermeture de la rue Grenette à la circulation privée**

## **-Le projet « Presqu'île à vivre »**

### **1-Les conséquences de la délibération de la métropole**

**-dégradation de la desserte TCL de l'hôtel de ville et la suppression du hub métro A et B (bus C3,C13,C14,C18,19 et navettes Croix Rouse) impactant de nombreux habitants de la métropole**

**-non fiabilité de la desserte proposée (actuellement les bus se croisent dans des zones sans voiture, dans le futur, ils se couperaient la route dans des zones avec des voitures. allongements des parcours C13 et C18)**

**-difficultés logistiques rue Grenette**

**et aucune d'impact fournie sur les conséquences d'une telle décision  
(flux, économie, logistique,...)**



## **-Le Projet « Presqu'île à vivre »**

## **2-Les impacts sur la vie en presqu'île**

## **-Le projet « Presqu'île à vivre »**

### **2-Les impacts sur la vie en presqu'île**

**Les échanges sur**

- les horaires et les contrôles**
- le plan de circulation et les accès aux parkings**
- le stationnement résidentiel**
- les ayants droits**
- la végétalisation**
- les zones piétonnes à l'intérieur de la ZTL**
- la logistique**

**ne commencent que maintenant**

## **-Le Projet « Presqu'île à vivre »**

### **Synthèse de la position du CIL**

- le CIL regrette que les principes de la vie en presqu'île (habitants, commerçants, professions libérales) n'aient pas été abordées avant la délibération au Conseil métropolitain**
- Le CIL regrette que les personnes concernées soient sous représentées**
- Le CIL n'est pas opposé à un apaisement du nord de la presqu'île (stationnement horaire, végétalisation, ZTL)**
- Le CIL est opposé à la piétonisation de la rue de la République et aux modifications importantes des dessertes TCL**

**Le CIL a demandé des études d'impact non fournies à ce jour.**



## Le Projet « Presqu'île à vivre »

### Nos actions

- fin 2022**, Le CIL a saisi la presse (Lyon Capitale, BFM,...)
- le 8 février 2023**, le CIL a signé un courrier commun à 17 associations  
Pour la 1<sup>ère</sup> fois les habitants et les commerçants tiennent le même langage
- le 12 avril 2023**, après la délibération du conseil métropolitain, Le CIL a signé une lettre d'avocats (avec 11 associations et 18 professionnels) demandant les études et une expérimentation
- le 26 mai 2023** le CIL a signé un recours auprès du Tribunal Administratif (19 associations (dont 4 CILs) et professionnels)
- le 12 juillet 2023** a signé une analyse complète sur les mobilités et leurs conséquences (avec 11 associations dont 6 CILs et l'UCIL)
- en octobre 2023**, le CIL est intervenu auprès du cabinet de la métropole

**Nous ne sommes pas seuls**

## Et la place Bellecour ?



## **Et la place Bellecour ?**

Il faudra traverser la place pour aller du métro aux bis desservant l'Ouest lyonnais

La végétalisation est retenue

Mais quelle végétalisation ?

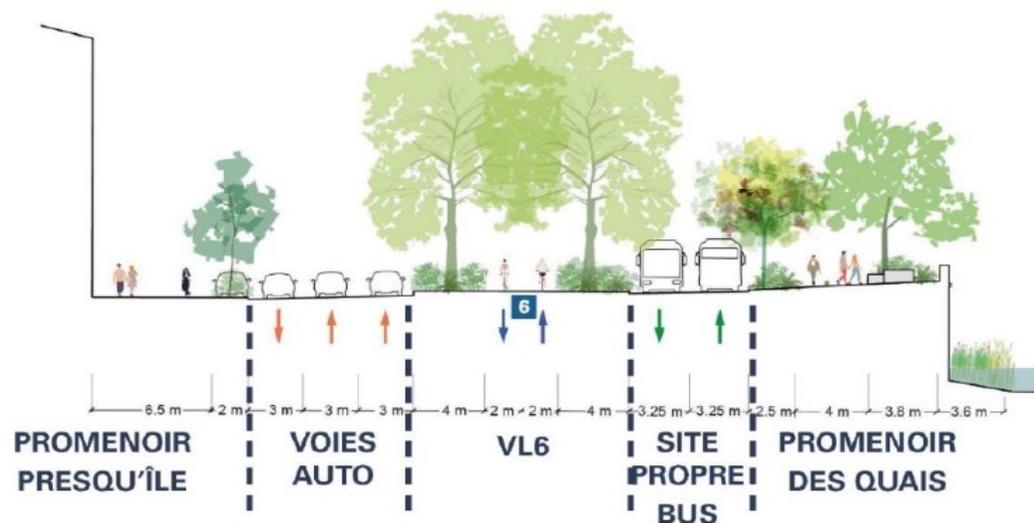
La restauration de la statue de Louis XIV est en cours

# L'AMENAGEMENT DE LA RIVE DROITE DU RHÔNE de beaux espaces



## L'AMENAGEMENT DE LA RIVE DROITE DU RHÔNE

### Moins de voies pour les voitures et moins de stationnement



**+ 75% de surface**  
allouée aux piétons



surface allouée aux cycles **triplée**



Desserte TC **optimisée**



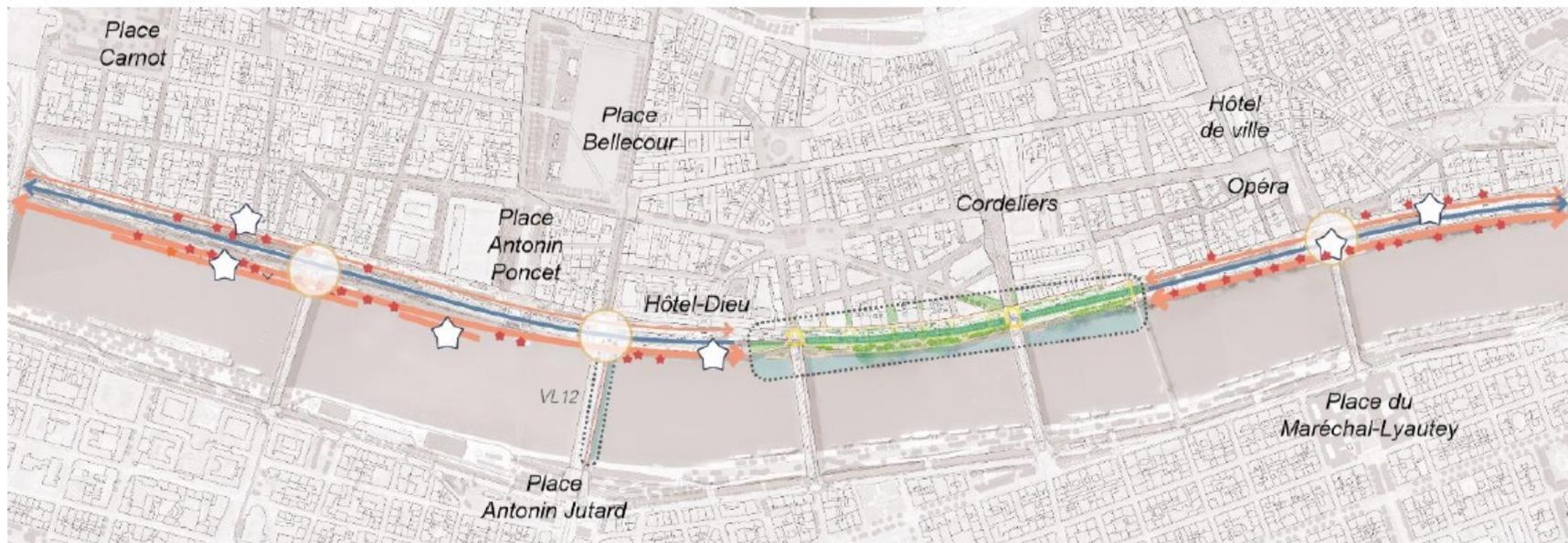
**3 à 4 voies** pour véhicules motorisés



# L'AMENAGEMENT DE LA RIVE DROITE DU RHÔNE

Lyon – Rive Droite / Comité de suivi

## La 1<sup>ère</sup> phase entre la passerelle du Collège et le pont Wilson



## L'AMENAGEMENT DE LA RIVE DROITE DU RHÔNE

Le CIL était représenté à toutes les réunions de travail avec la Métropole ; il s'est clairement exprimé en réunion et par courrier

**-Les conséquences sur les flux de circulation doivent être étudiées et présentées,**

**-La suppression de nombreuses places de stationnement sans étude n'est pas admissible. La gare de covoiturage du quai Gailleton montre l'exemple d'un projet mal étudié.**

**-La sécurité des nouveaux espaces créés doit être assurée.**

## L'AMENAGEMENT DE LA RIVE DROITE DU RHÔNE

**Nous avons à nouveau exprimé nos demandes lors du CICA du 2<sup>ème</sup> arrondissement le 6 décembre 2023**

Nous craignons que les objectifs aient prévalu sur les études nécessaires

Cette situation n'est pas normale alors que les demandes formelles de notre CIL (et de bien d'autres) date de plus de 2 ans.

## Et Maintenant ?

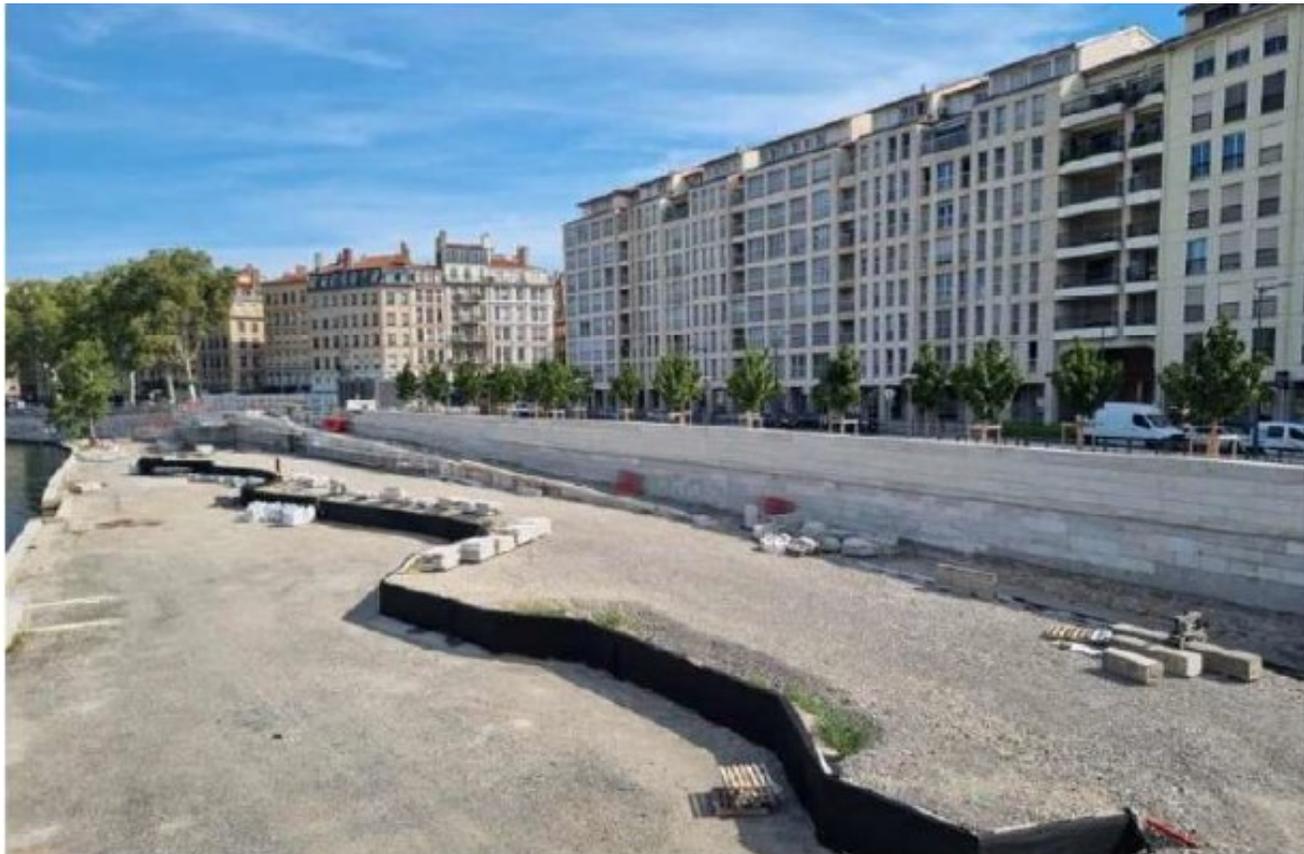
- le recours auprès du TA
- Les études d'impact pour le projet Rive Droite

**Des études d'impact générales seraient en cours**  
*Il faut qu'elles soient objectives et publiques*

**Des études sur les besoins et les offres en stationnement ont été promises**

**Les études doivent précéder les décisions et non le contraire**

## Les terrasses de la presqu'île dès cette année



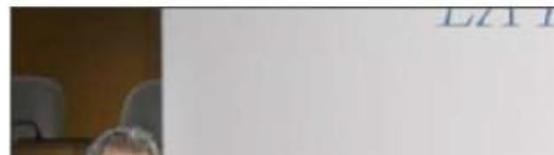
## Et le musée des Tissus



LYON 2E

### Moins haut, plus vert... Le musée des Tissus, version 2

Laurent Wauquiez, président de la Région, a dévoilé, ce lundi 16 janvier, les dernières évolutions du projet du musée des Tissus. Tout en respectant la signature architecturale présentée au concours, elles vont dans le sens des riverains : réduction de la surface totale du musée de 1 300 m<sup>2</sup>, baisse globale de la hauteur des murs, ajout de verdissement et externalisation des collections.



 CIL Centre-P

Et Perrache



 CIL Centre-P

Et Perrache



## Et Perrache

- Les fonctions de mobilité (trains, métros, bus, transport, accès au tunnel) sont conservées
- La gare est visible depuis la place Carnot
- Construction d'un hôtel et d'espaces commerciaux
- Valorisation des terrasses
- Suppression de places de stationnement



Le quai Tilsitt Joffre

un muret temporaire

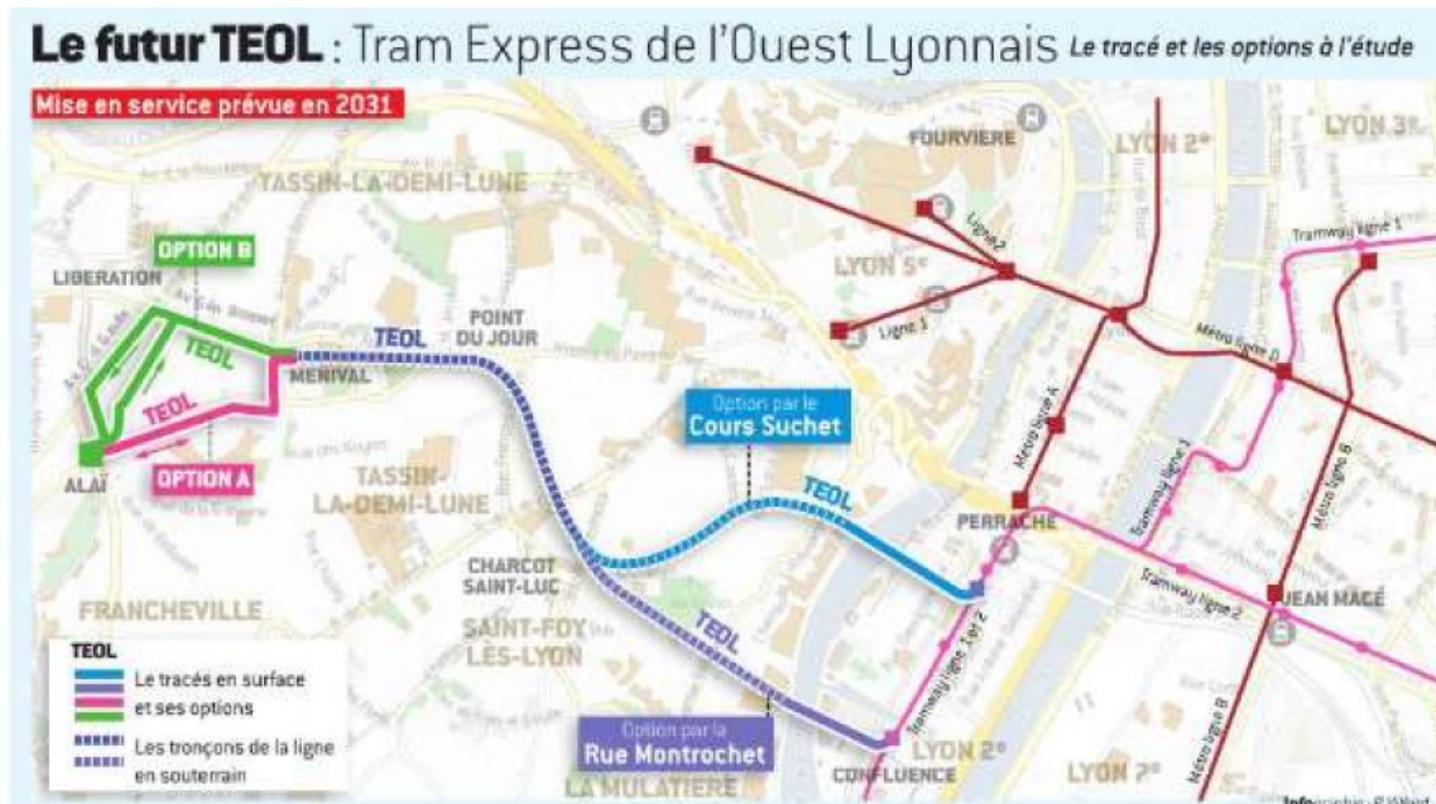
une incertitude sur l'aménagement définitif



## Le quai Tilsitt Joffre

- Une concertation va s'engager
- Quel aménagement pour les voitures ?
- Quel aménagement pour les vélos ?
- Crainte pour le stationnement résidentiel.

# Le Tram Express de l'Ouest Lyonnais



# Le Tram Express de l'Ouest Lyonnais

Le CIL est favorable au passage par la rue Montrochet  
(difficultés d'insertion cours Suchet, desserte du centre commercial, passerelle sur la Saône, préservation de l'avenir)

Le CIL estime qu'il faut une cohérence avec les TER  
(tramtrain de l'Ouest Lyonnais à Alai, Gorge de Loup, St Paul)  
(tarification, fréquences, dessertes futures)

Amélioration des correspondances Tram vers métro à Perrache

Avis partagé avec le CIL Sud Presqu'île Confluence

## LES ACTIVITES CONVIVIALES

- L'AG s'est tenue le 13 mars 2023
- Le dîner conférence annuel 2022 s'est tenu pu se tenir le 12 décembre 2022 avec la conférence d'André Soulier avec le soutien de la mairie du 2<sup>ème</sup> et la présence du maire
- Le dîner conférence annuel 2023 s'est tenu le 11 décembre 2023 avec la conférence de M Pothier (Lyon 1700) en présece des deux maires d'arrondissement.
- Visite de l'atelier Soierie Vivante le 13 juin 2023
- Nous prévoyons d'organiser d'autres activités

## LES RELATIONS AVEC LES ADHERENTS

- Depuis mars 2020, les relations passent essentiellement par internet.
- Tous nos adhérents sont maintenant connectés à internet ont reçu en un an plus de 100 messages électroniques dont des commentaires s'appuyant sur des revues de presse, des informations reçues de l'UCIL ou des documents sur le patrimoine. Beaucoup d'adhérents ont fait part de leur intérêt pour les informations reçues.
- Le Président a eu des contacts téléphoniques avec d'anciens adhérents qui nous quittent pour des raisons de santé.



## **LES ADHERENTS**

**Lors de l'AG 2023 61 adhérents « à jour »**

**Aujourd'hui, nous sommes 65 adhérents à jour de cotisation.**

**Une douzaine sont des adhérents récents (2021 et après). Le renouvellement est assez important.**



## LE SITE INTERNET

Notre site internet (<http://associationcpi.e-monsite.com/>) est à jour et accessible à tous.

Tout internaute peut y trouver l'ensemble des informations concernant nos actions et les échanges avec les adhérents. Un forum est accessible pour les seuls adhérents qui se sont inscrits auprès de de Christian Paul, administrateur.

19960 utilisateurs ont visité votre site depuis sa création le 13/11/2008

Le nombre de « visiteurs uniques » (personnes différentes) du site augmente.

Le nombre de visites évoluent comme les événements (nombreuses visites début 2023)

Tous peuvent nous contacter par courriel à [cil.cpi@outlook.fr](mailto:cil.cpi@outlook.fr)

Une réflexion à mener pour notre présence sur les réseaux sociaux



# RAPPORT FINANCIER

## COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE ASSOCIATIVE

# Présentation des comptes 2023

(L'année comptable va du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023)

# Recettes et dépenses de fonctionnement courant

Recettes		Dépenses	
• Cotisations des adhérents	1585	• Cotisation à l'UCIL	50
• Produits financiers	201	• Assurance UCIL	86
		• Location de salles	120
		• Abonnement au Progrès	179
		• Abonnement Lyon Capitale	35
		• Frais de bureau	0
		• Site internet	60
		• Rencontres diverses AG 2022	331
		• Frais bancaires	47
<b>Total</b>	<b>1786</b>	<b>Total</b>	<b>908</b>

# Recettes et dépenses pour des actions particulières

Recettes		Dépenses	
Dîner conférence 2022	1347	Dîner 2023 (acompte)	478
Remboursement	202		
Nous avons un avoir 982 € à Château Perrache			
Visite Soierie Vivante	310	Visite Soierie Vivante	343
	1859		821

# Recettes et dépenses pour l'action en justice

Recettes		Dépenses	
<b>Dons</b>	<b>6390</b>	<b>Lettre d'avocat</b>	<b>1999</b>
(particuliers, associations, commerçants)		<b>Recours au Tribunal</b>	<b>4728</b>
	<b>6390</b>		<b>6727</b>

# Recettes et dépenses totales

Recettes		Dépenses	
<b>TOTAL</b>	<b>10035</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8456</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>+ 1579</b>		

# Montant des avoirs

Au 1 <sup>er</sup> octobre 2022		Au 30 septembre 2023	
• Compte courant	<b>672</b>	• Compte courant	<b>2549</b>
• Livret d'épargne	<b>14629</b>	• Livret d'épargne	<b>14331</b>
<b>Total</b>	<b>15301</b>	<b>Total</b>	<b>16880</b>
• <b>Résultat</b>	<b>+1579</b>		

# RAPPORT FINANCIER

## MONTANT DE LA COTISATION

Le CA propose de maintenir la cotisation à 25 €

Le paiement par virement par internet est possible

Le justificatif fiscal envoyé sur demande



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Prénom		Rôle dans l'association	Situation/fin de mandat
Lépine	Bruno		Vice Président Secrétaire	2024
Barney de Romanet	Gilles	à renouveler	Vice-président	2023
Colombaud	Bernard	à renouveler	Président	2023
Marec	Michel		Administrateur	2025
Sordet	Yves		Administrateur	2025
Pinet	Bertrand		Administrateur	2024
Guitton	Maurice		Trésorier	2025
Guigue	Jean Marc		Administrateur	2024
Boller	André Pierre		Administrateur	2024
Diquelou	Martine		Administratrice	2024
Paul	Christian		Administrateur	2025
Lafont	Dominique		Administratrice	2025
Poignon	Dominique		Administrateur	2024
Ferress Hernandez	Montserrat		Administratrice	2025
Jacotet	Dominique	candidate		2026
Denovel	Christian	candidat		2026



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

2 mandats d'administrateur sont à renouveler

- Gilles de Romanet (Administrateur)
- Bernard Colombaud (Administrateur)

2 nouvelles candidatures

Dominique Jacotet

Christian Denoyel



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**